

Belvédère, Linky en bref / Conseil syndical, séance du 10.10.18

Au Belvédère aussi, des courriers individuels d'Enedis (ex-ERDF) annoncent depuis peu la pose de compteurs Linky (courant novembre pour les premiers). Le conseil syndical a missionné un petit groupe pour faire, à l'attention des copropriétaires intéressés, une petite synthèse sur ce sujet controversé.

Il ne s'agit évidemment pas d'un avis du conseil syndical, chacun réagit comme il l'entend et cette petite synthèse se veut purement informative. Si des résidents le demandent, un modèle de courrier pourrait être esquissé lors de la réunion d'information et d'échange fixée au lundi 15 octobre de 19h à 20h, à la bibliothèque.

> Compteurs intelligents, un projet légitime pour mieux gérer nos consommations personnelles et, pour les gestionnaires de réseau, écrêter les pics de consommation.

L'électricité devient plus rare et chère (moins en France / nucléaire). En Europe, les réseaux de distribution sont déjà équipés de compteurs intelligents, sauf dans 7 pays (Belgique, Portugal...) et en Allemagne (seulement les 30% de logements récents et bien isolés). En France (vieux compteurs jour/nuit, avec 2 relevés par an), décisions en 2005 / politique énergétique, 2009 / Grenelle de l'Environnement et 2015 / transition énergétique.

> Déploiement plus lent que prévu : choix de Linky sur appel d'offres en 2012, test de 270 000 compteurs intelligents, puis déploiement des 35 millions par le gestionnaire de réseau Enedis de 2015 à 2021, repoussé à fin 2024. Plusieurs critiques, refus individuels, pétitions d'associations de consommateurs, opposition de maires depuis 2016/17 (propriétaires des réseaux de distribution mais déboutés par les tribunaux, Paris ne s'opposera pas), rapport sévère de la Cour des Comptes en janvier 2018.

> Critiques et risques potentiels

- Compteur dégageant des ondes électromagnétiques ? : comme hélas déjà tout notre équipement numérique et électronique, le CPL (courant porteur en ligne) dans le logement peut gêner des personnes électro-sensibles; risque limité en-dehors (Belvédère)
- Problèmes de pose, sous-traitants peu qualifiés ? : risque avéré (cf. problème des compteurs d'eau), quelques cas de pannes (volets roulants, appareils électroniques) ou incendies, surtout dans petites villes ; présence de l'occupant préférable dans tous les cas.
- Compteur pas si intelligent que ça ? : pour le gestionnaire de réseau, données à l'heure ou à la ½ h mais pour le consommateur, rien sur le compteur, consommation mensuelle visible sur internet (*e.quilibre*, pour les abonnés) et facture détaillée biannuelle ; option payante pour report au domicile de données plus fines (décompte horaire sur 4 à 5 mois), détails de consommation sur demande.
- Diffusion des données personnelles ? : risque effectif (Direct Énergie), mieux encadré par la CNIL, précautions à prendre (demande écrite de non-utilisation à des fins commerciales)
- Refus individuel ? : possible quand le compteur est au domicile (propriété privée); pour compteur hors du logement (comme au Belvédère), courrier toujours préférable, sinon risque de pose sans consentement ; à terme, relevé payant (30 €) ; retarder la pose dans l'espoir d'améliorations prochaines ?

> Une économie générale en défaveur du consommateur ? (cf. Cour des Comptes)

- Pose et compteur payés par le consommateur : annoncés comme gratuits mais remboursés par le consommateur à partir de 2021 (environ 15 € / an sur 10 ans = 130 à 240 €)
- Un compteur peu durable ? : durée de vie vieux compteurs = 60 ans, Linky = 10 à 20 ans
- Une cagnotte pour Enedis ? : prêt de l'État à Enedis au taux de 0,77 %, remboursement du consommateur à 4,6%, soit, sur le coût total de 5,7 milliards, un gain de 0,5 M pour Enedis

- Coût de l'électricité : peu chère en France (nucléaire), elle va fatalement augmenter, à la charge du consommateur (peu de pénalités pour Enedis en cas d'erreur stratégique)

> **Perspectives actuelles et améliorations attendues**

- Plusieurs pétitions nationales d'associations de consommateurs : espoir de faire évoluer le dispositif (coût du compteur, information plus détaillée), déjà des améliorations ponctuelles

- Débat porté au sommet de l'État par la Cour des Comptes : marges de manœuvre limitées (l'électricité va coûter plus cher, ne pas fragiliser l'exploitant...) mais vif débat depuis janvier, conclusions dans les prochains mois avec quelques avancées pour le consommateur ?

- Protection des compteurs individuels au Belvédère : sauf dans les entrées A1 et A2 (local fermé), les compteurs sont en accès libre dans les locaux à vide-ordures, armoires non fermées, à rénover pour mieux protéger les futurs compteurs intelligents ?

> **Annexes**

Que Choisir : améliorer l'information des usagers sur leur consommation, réviser le financement du compteur

L'ARC : Enedis doit préciser les fonctionnalités du compteur et l'usage des données personnelles, faire un avenant au contrat avant le changement ; en attendant, éventuelle pétition des copropriétaires de compteurs dans les parties communes ?

60 M de consommateurs : client engagé par contrat à donner accès, maires déboutés, 30 € pour le relevé annuel si compteur non changé, accidents de pose rares

Rapport de la Cour des comptes en janvier 2018 : modèle économique incertain, information insuffisante du consommateur (2% des consommateurs utilisent le site sur internet), améliorer les outils d'autorégulation et réduire le coût du compteur pour le consommateur.

Sur le site d'Enedis, carte du calendrier de pose et délais pour notre arrondissement

<https://www.enedis.fr/linky-un-projet-industriel>

Planning d'installation : de 2019 à 2020 pour notre arrondissement ?



2019 1^{er} semestre



2020 1^{er} semestre